

Délibération du Conseil municipal

Du 31/03/2025

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID : 077-217702570-20250331-21_2025-DE



Date de convocation : 19/03/2025	L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Maxence GILLE, Maire.
En exercice : 27 Présents : 17 Votants : 17	<p><u>Présents</u> : M. Maxence GILLE - Mme Karine ROUSSET – M. Daniel SEVILLANO - Mme Catherine BEGUIN - M. Romain SEVILLANO - Mme Nathalie COUILLARD - M. Sébastien COSTARD - M. Pierre COURTIER - Mme Christelle REMERE - M. Georges BACCON - M. Jean-Paul BORIE – M. Cyril DEBOOSERE – M. Fabrice DELARGILLIERE – Mme Sylvie FOUGERAY - M. Jean-Michel LEMSEN - Mme Auziria MENDES - Mme Jeanine TURLURE.</p> <p><u>Pouvoirs</u> : M. Laurent COURTIAT à M. Maxence GILLE – Mme Clarisse NOEL à M. Pierre COURTIER.</p> <p><u>Absents excusés</u> : M. Nicolas LAVALLEE – M. Jacques TOUPRY – Mme Brigitte DA SILVA - Mme Ndeye DIA BRANDONE - M. Olivier GANDAR – Mme Mélanie GENTILS – Mme Rafea LAOUADI - Mme Cindy MOUSSI-LE GUILLOU.</p> <p>M. Georges BACCON a été élu secrétaire de séance.</p>
N° de délibération :	21-2025
Objet :	APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF L'EXERCICE 2024

Monsieur le Maire propose à Mme Karine ROUSSET, la présidence de la séance conformément aux dispositions légales et règlementaires.

Mme Karine ROUSSET propose d'examiner le compte administratif communal 2024 conforme au compte de gestion du receveur et qui s'établit comme suit :

Fonctionnement :

Dépenses : 3 379 283,47 €

Recettes : 3 732 530,72 €

➤ Résultat de l'exercice 2024 : + 353 247,25 €

Investissement :

Dépenses : 682 150,21 €

Recettes : 439 432,52 €

➤ Résultat de l'exercice 2024 : - 242 717,65 €

Résultat de l'exercice N-1 (2023) de fonctionnement : + 241 777,87 €

Résultat cumulé de fonctionnement de l'exercice 2024 : + 595 025,12 €

Résultat de l'exercice N-1 (2023) en investissement : - 5 796,63 €

Solde d'exécution cumulé d'investissement de l'exercice 2024 : - 248 514,28 €

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le Conseil municipal approuve, à la majorité (deux abstentions), le compte administratif 2024.

Fait à Lizy sur Ourcq, le.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
Le Maire,

Maxence GILLE



Le secrétaire de
séance,

Georges BACCON

